

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 23 mars 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 mars 2012

2012 DEVE 19 Attribution de la dénomination Square Emmi Pikler au square situé 3, rue Olivier Métra (20e).

Mme Fabienne GIBOUDEAUX, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération en date du 6 mars 2012 par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination « square Emmi Pikler » au square situé 3, rue Olivier Métra dans le 20e arrondissement.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2511-1 et suivants ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement en date du 8 mars 2012

Vu le plan annexé audit exposé des motifs.

Sur le rapport présenté par Mme Fabienne GIBOUDEAUX au nom de la 4e Commission.

Délibère :

La dénomination « square Emmi Pikler » est attribuée au square situé 3, rue Olivier Métra dans le 20e arrondissement.